

PAPERENN ENSKRIVA / BULLETIN D'INSCRIPTION

QUATUOR

A renvoyer avant le **14/06/2009**

à B.A.S 29

55, impasse de l'Odet

29000 QUIMPER

Tél & Fax : 02.98.90.41.53

Anv ar strollad / **Nom de l'ensemble :**

.....

Anv, chomlec'h ha pellgomz an den e karg

Nom, adresse, téléphone, email du responsable :

.....

.....

Roll an toniou c'hoariet / Répertoire joué :

1

.....

2

.....

3

.....

4

.....

Anvioù ar re a gemer perz / Nom des participants :

| Nom/Prenom | bagad | repas | |
|------------|-------|-------|-----|
| | | oui | non |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

réglement :

Article 1: Le concours est ouvert aux ensembles instrumentaux de quatre sonneurs de cornemuses (tous types de cornemuses admis) inscrits avant la date limite fixée par BAS 29.

Article 2: Les candidats devront présenter une suite d'une durée de 5 à 7 min maximum pour la **catégorie A** et entre 3 et 5 min pour la **catégorie B**. Le répertoire constituant la suite est libre.

Un descriptif de la suite et une présentation du Quatuor devront être fournis à BAS29 une semaine avant la date du concours (dactylographiés SVP). L'accord pourra être revu dans la limite de 3 min.

La participation à plusieurs quatuors et/ou à plusieurs suites est acceptée.

Article 3: Les juges seront nommés par BAS 29.

Critères de jugement :

- respect de l'instrument (justesse de l'accord, technique)
- intérêt musical de la suite présentée (respect d'un style, originalité des arrangements)
- respect des temps d'accord et de prestation impartis Les juges ne délibèrent pas.
- Les membres du quatuor primé se verront remettre un prix offert par Ar Stal ainsi que BAS 29.

Article 4: En cas de 1er ex aequo c'est le quatuor ayant été classé 1er par le plus grand nombre de juge qui se verra remettre le 1er prix.

Nous demandons une participation pour les repas de 2 € à régler à l'inscription

Nombres de repas:

X 2 € =

€ par chèque à l'ordre de BAS29